



22 mai 2018

(18-3016)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

NOTIFICATION

1. Membre notifiant: <u>TURQUIE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2. Organisme responsable: <i>Ministry of Food Agriculture and Livestock/ General Directorate of Food and Control</i> (Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage/ Direction générale de l'alimentation et du contrôle)
3. Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): Lait de consommation
4. Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable: <input checked="" type="checkbox"/> Tous les partenaires commerciaux <input type="checkbox"/> Régions ou pays spécifiques:
5. Intitulé du texte notifié: <i>Turkish Food Codex Communiqué On Drinking Milks</i> (Code alimentaire turc - Communiqué concernant le lait de consommation). Langue(s): turc. Nombre de pages: 9 https://members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/TUR/18_2510_00_e.pdf https://members.wto.org/crnattachments/2018/SPS/TUR/18_2510_00_x.pdf
6. Teneur: Le communiqué notifié porte sur le lait de consommation. Il ne s'applique pas au lait cru. Il définit les caractéristiques du lait de consommation de façon à ce que celui-ci soit produit, conservé, transporté et mis sur le marché dans le respect des règles techniques et d'hygiène correspondantes.
7. Objectif et raison d'être: <input checked="" type="checkbox"/> innocuité des produits alimentaires, <input type="checkbox"/> santé des animaux, <input type="checkbox"/> préservation des végétaux, <input type="checkbox"/> protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, <input type="checkbox"/> protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites.
8. Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle: <input type="checkbox"/> Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté): <input type="checkbox"/> Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro de chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques): <input type="checkbox"/> Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP): <input checked="" type="checkbox"/> Néant La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?

<p>[] Oui [] Non</p> <p>Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:</p>	
9.	<p>Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loi n° 5996 sur les services vétérinaires, la protection phytosanitaire, les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (G/SPS/N/TUR/9) - Règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil - Règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil du 22 octobre 2017 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur
10.	<p>Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): 31 juillet 2018</p> <p>Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): 1 septembre 2018</p>
11.	<p>Date projetée pour l'entrée en vigueur: [] Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): à la date de publication (il est prévu une période d'adaptation de six mois à compter de la date de publication.)</p> <p>[] Mesure de facilitation du commerce</p>
12.	<p>Date limite pour la présentation des observations: [X] Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 21 juillet 2018</p> <p>Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Ministry of Food, Agriculture and Livestock General Directorate of Food and Control Eskisehir Yolu 9. Km. Lodumlu Ankara (Turquie) Téléphone: +(90) 312 258 77 22 Fax: +(90) 312 258 77 60 Courrier électronique: sps@tarim.gov.tr Site Web: http://www.tarim.gov.tr/</p>
13.	<p>Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:</p> <p>Ministry of Food, Agriculture and Livestock General Directorate of Food and Control Eskisehir Yolu 9. Km. Lodumlu Ankara (Turquie) Téléphone: +(90) 312 258 77 22 Fax: +(90) 312 258 77 60 Courrier électronique: sps@tarim.gov.tr Site Web: http://www.tarim.gov.tr/</p>